

## RENCONTRE AVEC LE MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DE NOMBREUX DOSSIERS ABORDÉS LORS D'UNE RENCONTRE DE PLUS D'UNE HEURE

**Le 22 novembre 2018, le Syndicat a rencontré le ministre de la Sécurité publique, Ralph Goodale et son principal conseiller politique, Michael Milech, pour discuter de plusieurs sujets. Le Syndicat était représenté par James Bloomfield, président régional – Prairies, François Enault, coordonnateur CSN et Jason Godin, président national.**

**PROGRAMME D'ÉCHANGES DE SERINGUES EN PRISON (PESP)** D'entrée de jeu, nous avons précisé que nous n'étions pas en faveur d'un programme d'échanges de seringues et que nous n'avions pas été consultés à propos du PESP. Nous avons exhorté le ministre à ralentir l'implantation du programme, à ne pas le mettre en place dans les unités qui hébergent des détenus aux prises avec de graves problèmes de santé mentale, à reconnaître le dossier comme un problème de santé (à la suggestion de plusieurs députés) et à considérer d'autres options afin de minimiser les risques en santé et en sécurité pour les agents et les détenus. Le ministre nous a posé plusieurs questions et nous a remerciés d'avoir partagé avec lui notre point de vue. Il a aussi pris connaissance du document que nous lui avons remis qui expose le résultat de notre recherche sur les programmes d'échange de seringues européens.

**Le mardi suivant cette rencontre, au cours de la rencontre du Comité permanent de la sécurité publique et nationale de la Chambre des communes, le ministre Goodale a déclaré avoir eu une très bonne discussion avec M. Godin la semaine précédente et a insisté pour que le syndicat sache que le travail des agents correctionnels est respecté. « Leur travail est essentiel et difficile », a dit Goodale. « Je veux m'assurer que nous répondrons, dans la mesure du possible, aux demandes du Syndicat. »**

Nous avons confiance que nos diverses actions, telles que les sorties médiatiques, nos mobilisations, les recherches sur le PESP et les rencontres avec plusieurs députés et sénateurs forceront le gouvernement à mettre fin au programme ou à proposer des alternatives.

**PROJET DE LOI C-83 (ISOLEMENT PRÉVENTIF)** Nous avons présenté notre mémoire sur le projet de loi C-83 au ministre. Nous l'avons également déposé à la rencontre du Comité de la sécurité publique et nationale du 8 novembre 2018, où nous avons témoigné. Nous avons expliqué au ministre que le projet de loi dans sa forme actuelle serait impossible à opérationnaliser sans que d'énormes ressources y soient consacrées. Nous avons également informé le ministre que le récent changement à la DC 709 (isolement préventif) est venu sans financement comme promis par le service.

Nous avons fait part de notre inquiétude face à l'élimination de l'isolement préventif et nous avons demandé au ministre par quoi, selon lui, cette mesure sera remplacée. Nous avons besoin de mesures disciplinaires/sanctions pour gérer les

détenus qui ont des problèmes de comportement ou qui menacent la sécurité. Muet à ce sujet, le ministre a résumé notre propos en disant que notre principale préoccupation concernant le projet de loi C-83 était d'assurer que le personnel approprié soit en place afin d'assurer un fonctionnement sécuritaire des unités d'intervention structurée. Ce à quoi nous avons acquiescé.

Finalement, nous avons remercié le ministre d'avoir inclus dans le projet de loi des scanners corporels qui nous aideront à détecter la contrebande en prison. Un outil de sécurité prôné par le syndicat.

### LOI SUR LE PRÉLÈVEMENT D'ÉCHANTILLONS DE SANG

Le ministre nous a demandé si la mise en œuvre de la Loi sur le prélèvement d'échantillons de sang pour les premiers répondants avait été contestée en vertu de la constitution. Nous avons expliqué qu'en Ontario, la contestation du détenu avait été rejetée. Nous avons aussi souligné que sept des 10 provinces canadiennes avaient édicté une telle loi pour prévenir les attaques contre les agents de la paix. Nous avons accentué le fait que nous avons besoin de mesures disciplinaires pour encadrer les détenus qui nous lancent urine ou excrément. Nous avons fourni au ministre des données du SCC qui indiquent que de telles expositions sont appelées à augmenter au cours des prochaines années.

### ÉLARGISSEMENT DE LA PRESTATION DE DÉCÈS POUR PREMIER RÉPONDANT

Nous avons demandé au ministre de considérer l'admissibilité de la famille de l'agente correctionnelle Lesa Zoerb puisque cette dernière est tragiquement décédée dans l'exercice de ses fonctions, dans un véhicule au retour d'une escorte extérieure. Le ministre nous a promis un suivi sur notre demande.

Finalement, nous avons invité le ministre à venir s'adresser au personnel de première ligne, les agents correctionnels, lors de notre Assemblée générale nationale de mai prochain. Le ministre a semblé intéressé et a demandé à son conseiller principal en politiques de vérifier sa disponibilité.

Nous avons remercié le ministre d'avoir pris le temps de nous recevoir afin de discuter des préoccupations des agents correctionnels.

